



Marseille Grand Est : le rideau est levé sur le Palais omnisports

Avec l'ouverture du Palais omnisports Marseille Grand Est, les vacances de Noël ont été, cette année, synonymes de glace et de glisse pour les jeunes Marseillais et Provençaux. Car après deux ans et demi de travaux, cet équipement unique en Europe a été inauguré, le 11 décembre dernier, par Jean-Claude Gaudin, le sénateur-maire de Marseille, en présence de Roselyne Bachelot, la ministre de la Santé et des Sports, et de nombreux élus et personnalités.

Plusieurs champions des différents sports de glace et de glisse ont participé à cette manifestation. Des patineurs d'Holiday on Ice et le couple de champions du monde de danse sur glace, Isabelle Delobel et Olivier Schoenfelder, ont animé la soirée avec des démonstrations de patinage artistique. Et sur la piste olympique, comme sur la piste ludique, les quelque 5000 spectateurs ont suivi des présentations de hockey sur glace et de curling.

Quant à l'espace glisse, il a été inauguré par l'équipe championne du monde de roller soccer, et par Arnaud Dubois, le vice-champion d'Europe en 2009 de vélo Bmx, en compagnie de "stars" du skate - Alex Giraud, Julien Benoliel et Medhi Salah, notamment.

Mais la capacité et le potentiel de cet équipement dont la maîtrise d'ouvrage déléguée a été assurée par Marseille Aménagement, lui permettent de ne pas accueillir simplement les sports de glisse urbaine et de glace - des domaines dans lesquels il autorise une pratique tant aux amateurs, débutants ou confirmés, qu'aux professionnels et aux clubs.

Sur ses quelque 20 000 m² répartis sur cinq étages, le Palais omnisports Marseille Grand Est accueillera ainsi des événements sportifs et des compétitions dans toutes les disciplines, mais aussi des spectacles, des animations et de multiples activités. Des événements que pourront suivre de 5600 à 7400 spectateurs !

> Evènements

Un platelage spécial est ainsi prévu pour recouvrir la patinoire olympique afin de disposer d'une surface de 3 000 m² environ, adaptée à une utilisation aussi diverse que variée, qui imposera le Palais omnisports comme un carrefour d'animation bien au-delà de Marseille Grand Est.

Mais cet équipement exceptionnel, planté au carrefour de l'autoroute Est, du tunnel Prado-Carénage et des grands axes de circulation, va contribuer aussi, comme le parc du 26e Centenaire voisin, à donner toute leur vitalité aux quartiers de Menpenti, du Rouet et de la Capelette. Des secteurs en pleine revitalisation alors qu'ils n'accueillaient guère, voici quelques années seulement, que les herbes folles de friches industrielles et le train quotidien d'ordures ménagères de l'ex-gare du Prado...

Les événements n'ont, en tous cas, pas tardé. Et, saison oblige, le premier de ces rendez-vous a eu lieu dès le 18 décembre 2009, avec les championnats de France Elite de patinage artistique. Une épreuve qualificative pour les Jeux olympiques d'hiver 2010, à Vancouver. Le baptême du feu sur la glace...



Le Palais omnisports illuminé, la nuit...



Le skate park.



Inauguration par Jean-Claude Gaudin, en présence de Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

3200 m² d'évènements sportifs et culturels...

Le Palais omnisports Marseille Grand Est, ce n'est rien moins qu'un gigantesque pôle sportif, unique en Europe. Cet équipement pour lequel la ville de Marseille a attribué un mandat de maîtrise d'ouvrage à Marseille Aménagement et dont la maîtrise d'œuvre a été assurée par les "Ateliers Chabanne", pourra ainsi accueillir de nombreuses manifestations sportives et culturelles grâce à une surface de 3000m², identique à celle de Bercy.

Seul en France à réunir en un seul et même bâtiment, une patinoire sportive et un skate park de cette dimension, il abrite sur cinq étages :

- **deux patinoires** - l'une, olympique, de 1 800 m², susceptible d'accueillir 5600 places en gradins (dont 1500 rétractables dans sa partie basse) voire 7400 en configuration optimale ; l'autre, ludique, sur 1250 m². Quelque 1600 patineurs pourront ainsi évoluer en même temps sur ces deux pistes ;
- **un skate-park indoor** sur un plateau de 3500m² et accompagné d'une boutique, d'un restaurant et de nombreuses salles de réunion. Offrant une capacité de 750 spectateurs extensible à 1500 et de 300 pratiquants en skate, roller et Bmx, il est doté de quatre zones d'évolution :
 - une zone "street" reproduisant l'espace urbain avec marches, rails, murets ;
 - une zone de "modules acrobatiques", avec des rampes-big, médium et micro ;

- une zone "bac à mousse" permettant la progression des pratiquants de tout niveau dans un cadre sécurisé ;
- une zone polyvalente pour l'initiation, les activités "à plat", la mise en place de modules amovibles et de gradins supplémentaires.

Equipé de systèmes de récupération d'énergie et de matériels peu énergivores, le Palais omnisports s'inscrit aussi dans une démarche de développement durable. Ses deux patinoires sont d'ailleurs semi-enterrées pour profiter de l'isolation naturelle du terrain et la patinoire de grand volume est implantée en partie Nord, sans partie vitrée sur l'extérieur. Quant à la façade principale orientée au Sud-Sud Est, elle est dotée de 110m² de panneaux photovoltaïques...

Exemplaire...

- Des systèmes de récupération d'énergie permettant de réduire de 7200 mégawatts les besoins en chaleur de l'équipement - soit une économie équivalente à l'énergie consommée annuellement par 310 logements de 95 m² ;
- Des matériels performants afin de réduire de 1520 mégawatts les besoins électriques de l'équipement - soit une économie équivalente à l'énergie consommée annuellement par 65 logements ;
- La possibilité de récupérer l'énergie résiduelle pour chauffer l'eau d'un bassin équivalant à une économie supplémentaire de 2800 mégawatts - soit une économie équivalente à l'énergie consommée annuellement par 120 logements.

En pratique

C'est l'Union nationale des centres sportifs de plein air (Ucpa) qui a été retenue parmi plusieurs candidats, par la ville de Marseille, pour gérer le Palais omnisports Marseille Grand Est. Cette association loi 1901 à but non lucratif est administrée par les pouvoirs publics - le ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, notamment - et par les collectivités territoriales ainsi que par les grands mouvements de jeunesse et d'éducation populaire et les principales fédérations de sports de plein air.

➢ **Ouverture.** Le Palais omnisports Marseille Grand Est est ouvert toute la journée, sept jours sur sept, à des horaires variables (de 12 à 23 heures en moyenne) qui permettent d'accueillir aussi bien des scolaires que des clubs, des associations et le grand public. Il propose également des nocturnes pour le public, plusieurs soirs par semaine, jusqu'à 23h30 ou 0h30 le week-end.

➢ **Tarifs.** De nombreux tarifs individuels et familiaux sont prévus. Une entrée plein tarif est de 4,50 €. Elle est gratuite pour les moins de 4 ans et les plus de 65 ans. La location de patins, d'un skate ou de rollers se situe autour de 3 €. Un accompagnateur paie 1 € pour l'accès à la patinoire.

➢ **Activités.** Plusieurs activités encadrées sont proposées. Et, notamment, le Jardin des ours, un parcours ludique et pédagogique pour les enfants de 4 à 6 ans ; une école de glace ; et une "glisse en famille" pour les parents et les enfants de 4 à 8 ans.

I Conservatoire national des arts et métiers : c'est parti...

La construction du Conservatoire national des arts et métiers, pour lequel la ville de Marseille a accordé une concession d'aménagement à Marseille Aménagement, a commencé à l'automne dernier dans la Zac St-Louis. Cet équipement culturel est destiné à favoriser la reconversion économique des anciens abattoirs et à redynamiser ce quartier, particulièrement animé naguère, du 15^e arrondissement de Marseille.

Des programmes immobiliers destinés à l'activité économique et au résidentiel, des équipements de proximité, notamment scolaires, ainsi que la grande mosquée de Marseille vont aussi être implantés ici, à côté de l'École de la deuxième chance, où sont passés quelque 2800 jeunes depuis dix ans, avec un taux de 60% de sorties positives, et d'une école maternelle et primaire catholique ouverte depuis 2007.

I La Marseillaise va avoir bientôt son Mémorial

Au terme des démolitions et de fouilles archéologiques qui ont permis de découvrir l'un des murs d'origine de l'ancien Jeu de paume - qui sera mis en valeur dans le futur "parcours visiteurs" -, le chantier du Mémorial de la Marseillaise a démarré au mois de septembre dernier au 25 de la rue Thubaneau. Il devrait durer dix mois avant que ce lieu de mémoire ne vienne proposer à ses visiteurs et aux touristes un voyage dans le temps et l'espace autour de l'hymne national.

Au terme d'un appel d'offres lancé dans le cadre de la convention publique d'aménagement que la ville de Marseille a accordé à Marseille Aménagement, cinq entreprises en ont été chargées : Gecim, pour la réalisation du bâtiment lui-même ; Lec, pour la vidéo-projection et l'éclairage scénique ; Projectis, pour l'électro-acoustique ; et Koostra, pour les écrans de projection-rideaux.

I Cinq équipes en lice pour la bibliothèque inter-universitaire

Cinq équipes ont été retenues à la fin du mois de septembre dernier pour la réalisation de la bibliothèque inter-universitaire sur le site de l'îlot Bernard Dubois et devront remettre leur projet au mois de janvier prochain. Le lauréat sera choisi dans le courant du deuxième trimestre afin que les travaux, entamés l'année suivante, s'achèvent en 2013.

Regroupant plusieurs entités de laboratoire de recherche, cet équipement sera consacré à l'enseignement et permettra de désengorger les sites existants de recherche en économie publique et en économie de la santé. Il fournira aussi un véritable outil pédagogique aux étudiants.

I Vallon Régny : un architecte pour la Maison d'accueil spécialisée de Ste-Marguerite

C'est l'architecte Frédéric Nicolas qui a été retenu, à la suite du concours lancé au début de l'année dernière par l'Association régionale pour l'intégration (Ari), afin de construire un établissement de 2500 m² environ dédié aux jeunes polyhandicapés. Un établissement qui permettra à ces derniers de vivre dans un environnement protégé, sans les éloigner de la vie sociale.

Son projet est conçu comme un village articulé autour d'une place centrale. Le traitement des espaces extérieurs y occupe une place importante, en termes de cheminements et de parcours. Il s'inscrit aussi dans une démarche qui privilégie la relation des bâtiments avec leur environnement, une gestion économe de l'énergie et de l'eau, ainsi que le confort visuel. Le début des travaux est prévu au cours de cette année 2010.



Un équipement articulé autour d'une place centrale.

I Permis de construire pour la grande mosquée de Marseille

Le permis de construire de cet équipement de 5 400m² qui sera implanté sur le site des anciens abattoirs, dans le 15^e arrondissement, a été remis officiellement au mois de novembre dernier par la ville de Marseille à l'association "Pour la mosquée de Marseille". Cette dernière a retenu, comme assistant à maîtrise d'ouvrage, Marseille Aménagement qui est par ailleurs le concessionnaire de la Zac St-Louis.



Un lieu à la fois cultuel et culturel.

I Marseille Aménagement : mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à Carnoux...



La ville de Carnoux-en-Provence a confié à Marseille Aménagement une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi de la commercialisation d'un terrain communal implanté rue Gabriel Fauré. Cette parcelle de 2000 m² environ est destinée à accueillir du logement collectif social de qualité type Pls, répondant aux exigences du développement durable.

... pour la réhabilitation du cinéma l'Eden à La Ciotat

Marseille Aménagement a été chargée, par la ville de La Ciotat, d'une mission en deux phases concernant la réhabilitation du cinéma l'Eden. Le programme à mettre en œuvre vise à la fois à faire revivre la plus ancienne salle de cinéma au monde telle qu'elle était au début de 20^e siècle, à contribuer à la revitalisation du centre-ville et à impulser une dynamique culturelle originale en s'appuyant sur l'opportunité du rendez-vous de 2013.

I Centre de formation de l'Olympique de Marseille, c'est parti...

Les travaux de construction du Centre de formation des jeunes joueurs de l'OM ont démarré à la fin du mois d'octobre dernier sur le site de la Commanderie. Dix-sept entreprises vont mener à bien ce chantier dont la phase actuelle repose essentiellement sur l'entreprise "Uber", pour les terrassements, et "Les travaux du Midi", pour le gros œuvre. La livraison de ce bâtiment comprenant salles de classe, hébergement et restauration, est prévue pour l'été 2010.

I L'opération Mélizan-Fiolle-Puget dans sa dernière ligne droite

L'ancienne école primaire a été démolie au cours de l'été dernier, après l'ouverture du nouvel établissement (et de ses dix-huit classes) au mois de mai précédent. La réalisation de la deuxième tranche du collège (et de son amphithéâtre) devrait s'achever au premier trimestre, en même temps que son gymnase et que de l'école maternelle mitoyenne – et ses huit classes. Six cents places de stationnement vont bientôt être livrés aussi à travers deux parkings – le premier de 500 places, sous l'îlot lui-même, et ouvert au public ; l'autre, de 100 places et réservé au personnel scolaire

I Cinq groupements sélectionnés pour le Centre européen de recherche en imagerie médicale

L'université de la Méditerranée a confié à Marseille Aménagement un mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du Centre européen de recherche en imagerie médicale, un établissement pluridisciplinaire destiné au développement et à la validation de nouvelles techniques d'imagerie médicale - optique, ultrasons, rayon X, médecine nucléaire. Du fait de la technicité de cet ouvrage qui sera implanté sur le site de la faculté de médecine, à la Timone, onze candidatures ont été reçues après le lancement d'une consultation en conception-réalisation. Et cinq groupements - conduits par Gfc, Eiffage, Campenon Bernard, Léon Grosse et Spie Batignolles - ont été sélectionnés par le jury, à la mi-novembre. Ils devront remettre leur projet pour le premier trimestre 2010.

I Début des travaux dans la Zac de Ste-Marthe

Les travaux de voiries et de réseaux divers du secteur Mirabilis ont démarré au mois de septembre dernier dans la phase "Centre Mirabilis". Ils comportent la création d'une corniche médiane, du parc Mirabilis, d'une place publique et d'une liaison entre le chemin du Bassin et la rue Etienne Dollet. Réalisés par le groupement Eurovia-Noe Construction, EgeBerenger, Spada TP, Guigues, Bronzo, ils devraient durer vingt mois, pour un coût de neuf millions d'euros hors taxes.

I Aménagement en cours dans la Zac du Rouet

La troisième phase de travaux de voiries et de réseaux divers concernant l'aménagement de l'avenue Cantini, de la traverse des Juifs, de la rue Charles Alle, de la traverse des Economies et de la rue Alcazar, ont démarré, pour six mois, en début d'automne. Elle sera réalisée par l'entreprise Gregori.